



SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 AVRIL 2021

DELIBERATION N°16042021-02

L'an deux mil vingt et un, le seize avril à vingt heures, le conseil municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Salle du Conseil de la Mairie de Miré, en session ordinaire, sous la présidence de Madame le Maire Brigitte OLIGNON.

Étaient présents : Madame Brigitte OLIGNON, Madame Liliane LANDEAU, Monsieur Éric GUERIN, Monsieur Alain CLEMENCEAU, Madame Nadia AUBRY, Monsieur Serge BEILLARD, Monsieur Dominique BELLANGER, Monsieur Daniel CLOUET, Monsieur Florent DESETRES, Madame Delphine HALARD, Monsieur Jean HARVEY, Monsieur Éric MENAGÉ, Madame Laure NITZEL, Mme Murielle SIMON.

Était absente : Madame Christelle VIGNAIS

CONVOCATION DU 22 MARS 2021
NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE 15
NOMBRE DE CONSEILLERS PRÉSENTS : 14
NOMBRE DE VOTANTS : 14

Mme Laure Nitzel a été élue secrétaire de séance.



Délibération n° 02 : VENTE DE L'IMMEUBLE SIS 3 RUE DU BOCAGE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

CONSIDERANT l'estimation faite par le cabinet Not@Conseil de 80 000€ (+/- 5%) ;

CONSIDERANT le souhait de diminuer le parc locatif de la commune de Miré pour une meilleure gestion;

CONSIDERANT que l'immeuble sis 3 rue du Bocage est une maison individuelle de 1949 d'une superficie de 80.77m² dont 74.49m² sont habitable comprenant un garage, une remise, une chaufferie, une cave, une entrée, un séjour, 3 chambres, une cuisine, une salle d'eau et située sur un terrain de 372 m².

CONSIDERANT l'offre de 84 000€ net vendeur formulée,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité de :

- **Accepter l'offre d'un montant de 84 000€ net vendeur pour la vente de l'immeuble sis 3 rue du bocage.**
- **D'autoriser la Maire à signer tous documents relatifs à la vente.**

Pour extrait conforme au registre,
Fait et délibéré en séance le 16/04/2021,
A Miré

La Maire,
Brigitte OLIGNON

